

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 janvier 2022

Caractériser les expositions environnementales en Ile-de-France pour définir les priorités d'action régionales

L'Observatoire régional de santé Ile-de-France (ORS) est engagé aux côtés des services de l'Etat, préfecture de région et Agence régionale de santé (ARS), dans la mise en œuvre du troisième plan régional santé environnement (PRSE3). L'ORS pilote ainsi deux actions du PRSE3 dont elle publie aujourd'hui les résultats :

- **Consolider les connaissances sur les zones de multi-exposition environnementale (action 3.1 du PRSE)**

L'Ile-de-France concentre différentes problématiques environnementales qui, associées à sa densité urbaine, conduisent une partie de la population à cumuler les expositions environnementales pouvant affecter leur santé. La multi-exposition environnementale n'est pas homogène sur le territoire francilien et contribue à renforcer les inégalités de santé territoriales et sociales.

Afin de quantifier ce cumul d'exposition et d'identifier les territoires et populations les plus concernées, l'ORS associée à l'INERIS et au Département Environnement Urbain et Rural (DEUR) de l'Institut Paris Région (IPR) a construit un indicateur d'exposition environnementale, intégrant les composantes environnementales (qualité de l'air extérieur, bruit des transports, qualité de l'eau potable, sites et sols pollués, industries fortement émettrices, cadre de vie) pour lesquelles on dispose de données sur l'ensemble du territoire francilien. Cet indicateur d'exposition est exprimé à l'échelle de mailles de 500 mètres de côté sous la forme d'un score de 1 à 100, la valeur 100 correspondant au niveau d'exposition cumulé le plus élevé.

Ce score d'environnement est ensuite combiné à un score de sensibilité de la population (proportion de population sensible en fonction de son âge et de son état de santé) et à un score de vulnérabilité (indicateur de défaveur sociale exprimant la difficulté à faire face des populations exposées).

Le score combiné environnement-sensibilité-vulnérabilité permet d'identifier des territoires à enjeu. Ces territoires pourront ainsi faire l'objet d'une attention plus particulière lors de l'élaboration du PRSE4 pour conduire les actions locales permettant de réduire les expositions environnementales.

Résultats : L'Ile-de-France a été découpée en environ 50 000 mailles de 500 mètres de côté. Les deux-tiers des mailles ont un score composite inférieur à 10. Respectivement, 5 % des mailles ont un score supérieur à 33 et 1 % supérieur à 50. La représentation cartographique fait ressortir la zone urbaine dense, les couloirs de survol aérien, les environs des plateformes aéroportuaires ainsi que les axes importants de trafic routier.

Ce projet sera poursuivi en 2022 avec la création d'un outil cartographique interactif qui permettra de diffuser des informations complètes sur le poids de chaque composante environnementale dans le score d'environnement, à différentes échelles territoriales (maille, commune, intercommunalité). Ce futur outil comportera en complément des outils pour construire les actions adéquates (outils de planification, grands projets d'aménagement...).

<https://www.ors-idf.org/nos-travaux/publications/cumuls-dexpositions-environnementales-en-ile-de-france-un-enjeu-de-sante/>

- **Réaliser un état des lieux régional en Santé Environnement (article 3.5 du PRSE)**

L'ORS mène un second projet dans le cadre du PRSE3 visant à réaliser un état des lieux des principales problématiques de santé environnementale dans la région à l'aide de différents indicateurs reflétant la qualité de l'environnement, l'exposition de la population et la répartition des maladies dont l'apparition ou l'aggravation peuvent être associées à des facteurs environnementaux.

Construit sous forme d'une cartographie dynamique, ce tableau de bord santé environnement met à disposition une centaine d'indicateurs fournis par divers partenaires régionaux (Airparif, Bruitparif, ARS, DRIEAT, DRIHL, Institut Paris Region...) exprimés à l'échelle des intercommunalités : établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et établissements publics territoriaux (EPT de la Métropole de Paris) soit 63 territoires.

Ces indicateurs peuvent être mobilisés par les acteurs locaux, notamment lors de diagnostics territoriaux en vue de la préparation des plans locaux d'urbanisme intercommunaux ou des plans climat air énergie territoriaux, échelles de planification adaptés pour faire émerger les réponses aux défis environnementaux et sanitaires.

<https://www.ors-idf.org/sante-environnement-en-ile-de-france-indicateurs-et-donnees/>

Le PRSE3 adopté en octobre 2017 par le Préfet de région se décline en 18 actions dont la mise en œuvre est supervisée par les services de l'ARS et de la DRIEAT en faisant appel à une vingtaine d'acteurs régionaux, locaux et nationaux. La finalisation des actions du PRSE3 est attendue au cours du 1^{er} semestre 2022. Une mission d'évaluation du PRSE3 est en cours et fournira un bilan des actions fin juin 2022. Dans le même temps, le chantier d'élaboration du futur PRSE4 sera lancé. Les résultats des deux actions menées par l'ORS et ses partenaires vont fournir la matière à l'analyse de la situation francilienne et alimenteront la phase de concertation avec les acteurs locaux de la santé environnementale visant à définir les orientations régionales pour les 5 prochaines années. La finalisation du PRSE4 est attendue au cours du 1^{er} semestre 2023.

Plus d'informations sur le PRSE [ici](#)

Contacts presse

ARS Île-de-France

Alizée Feauveaux / alinee.feauveaux@ars.sante.fr

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Observatoire régional de santé Ile-de-France (ORS)

Christine Canet / 01 77 49 77 46 / christine.canet@institutparisregion.fr